



Tunis le 14 Octobre 2016

COMMUNIQUE
Aux clubs et arbitres

*Il est porté à la connaissance des clubs que les entraîneurs et les dirigeants ne seront plus autorisés à s'asseoir sur le banc pour diriger leurs équipes, s'ils ne sont pas munis de la carte d'entraîneur ou de dirigeant valable pour la saison sportive 2016/2017 délivrée régulièrement par la FTVB. Ils doivent être inscrits sur la feuille du match conformément aux règlements de la compétition et ce à partir du **29 Octobre 2016**.*

Par cette date les responsables doivent présenter une pièce d'identité.

Salutations sportives